

Parcoursup.fr

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursupinfo

Le calendrier 2026 en 3 étapes



1ère étape

Je m'informe et
découvre les
formations



Des outils pour préparer votre projet d'orientation

La fabrique de l'orientation

Pour les élèves Pour les équipes éducatives Référentiel des compétences à orienter au lycée Avenir, c'est quoi ?

Une plateforme gratuite au service des élèves et des équipes éducatives pour l'accompagnement à l'orientation.

Du collège au lycée Au lycée S'engager Après le lycée Infos pratiques

Un site d'informations et conseils pour choisir son orientation, réussir sa scolarité au lycée, préparer le baccalauréat et son orientation post-bac

MonProjetSup
Le guide qui facilite l'orientation des lycéens

Une plateforme pour aider les lycéens à préparer leurs vœux sur parcoursup



- Des ressources, une Foire Aux Questions (FAQ) pour accompagner tout au long de l'année
- Un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation
- un lien vers le site de votre Région

S'INFORMER, ECHANGER



Guide des MOOC d'orientation

CLIQUEZ ICI >

Découvrez les contenus des MOOC d'orientation disponibles sur la plateforme FUN MOOC



en savoir plus

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-EN

Echanger avec les formations

(contacts et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques (**Nouveauté 2026**)



Suivez-nous étudiant.gouv.fr

Inscription

gouv.fr étudiant MesServices.étudiant.gouv.fr

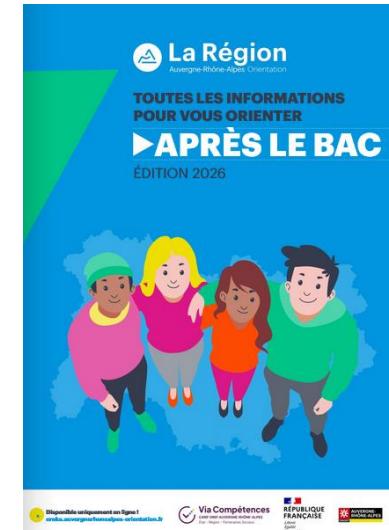
VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

Simulateur de bourse Demande de dossier social étudiant (DSE) Suivi du dossier social étudiant (DSE) Guide de l'étudiant

VOS ÉTUDES

⚠ PROBLÈME D'INVALIDITÉ PASSÉE
Veuillez vider le cache de votre navigateur, puis réinitialiser votre navigateur et vous connecter comme suit :
<https://meservices.étudiant.gouv.fr>

Région AURA
« *M'orienter, me former* »



LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 2024

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

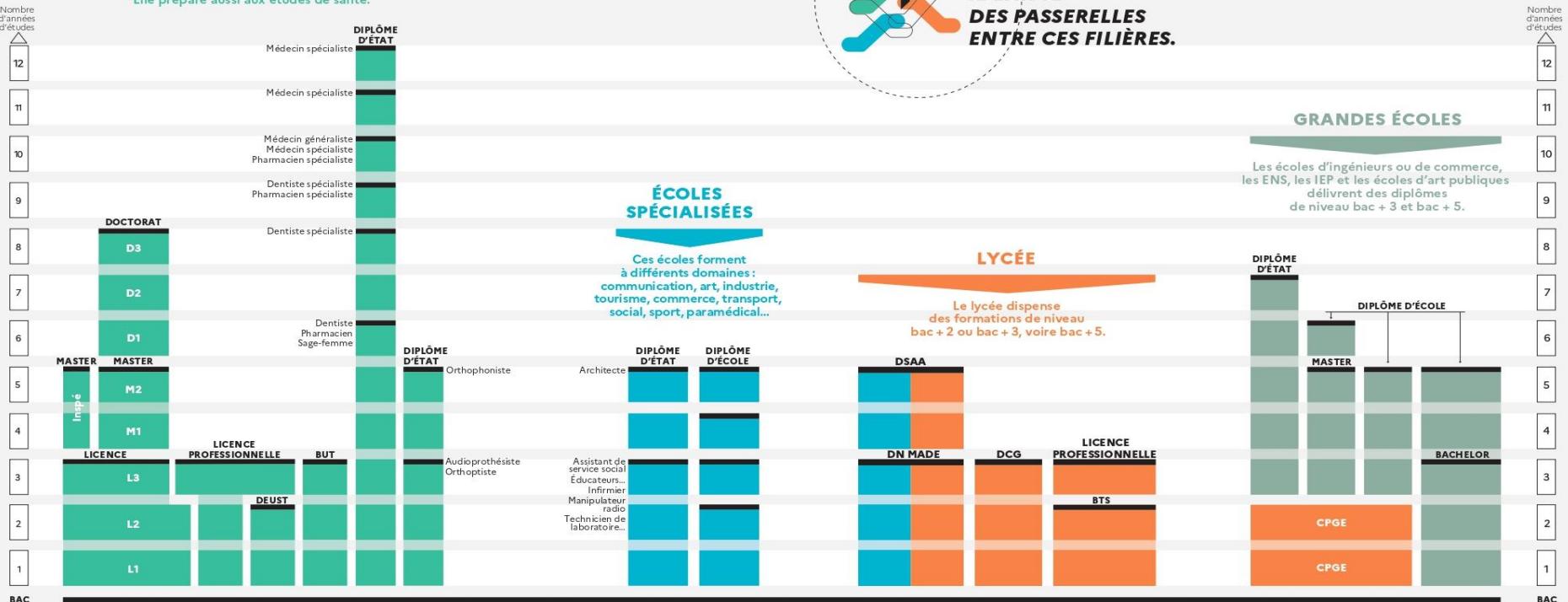
DIPLOME DÉLIVRÉ

- BTS : brevet de technicien supérieur
- BUT : bachelor universitaire de technologie
- CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE : diplôme d'État
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

- DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
- ENS : école normale supérieure
- IEP : institut d'études politiques
- Inspé : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- L1 : 1^{re} année de licence
- M1 : 1^{re} année de master
- D1 : 1^{re} année de doctorat

UNIVERSITÉ

L'université dispense des formations générales et professionnelles.
Elle prépare aussi aux études de santé.



COMPARATIF DES PRINCIPALES FILIÈRES POST-BAC

	BTS	BUT	LICENCES ET PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ	CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)	ÉCOLES SPÉCIALISÉES ⁽¹⁾ (paramédical, social, artistique, architecture...)	ÉCOLES ⁽¹⁾ (commerce-management-ingénieur post-bac)
Admission via Parcoursup	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier.	Filière non sélective (dans la limite des places disponibles). À noter : les doubles licences (menant à un double diplôme) et certaines licences sont sélectives. Cette information est indiquée pour chaque formation sur Parcoursup.	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.
Durée des études	2 ans	3 ans	3 ans	2 ans – redoublement possible en 2 ^e année uniquement	2 à 6 ans selon secteur et écoles	2 à 6 ans (2 ans cycle préparatoire + 3 ans cycle ingénieur) selon les écoles
Lieux de préparation	Lycée ou CFA si BTS en apprentissage	Institut ou CFA si BUT en apprentissage	Unité de formation et de recherche (UFR) au sein d'une université	Lycées publics et privés	Écoles et instituts	Écoles publiques et privées
Nombre d'étudiants	30 à 35 par classes	50 à 100 par promotion	Variable selon la licence et l'université choisies	Petites promotions de 30 à 40. Encadrement renforcé.	Petites promotions de 30 à 50	Variable selon les écoles
Objectifs pédagogiques et organisation	Acquérir des compétences dans un domaine professionnel précis	Plus généraliste que le BTS, couvre un domaine professionnel assez large	Acquérir une culture générale + des compétences transversales déclinées en domaines et mentions	Programmes pluridisciplinaires calés sur les concours (culture générale + méthodologie de travail)	1 ^{re} année : enseignement théorique généralement par des professionnels. Plateau technique et stages.	Enseignements théoriques, généraux + stages. Spécialisation. Séjours à l'étranger. Apprentissage possible.
Découverte Professionnelle	8 à 16 semaines de stage en entreprise	22 à 26 semaines de stages en entreprise	Stages éventuellement en L2 et/ou L3. Modules de formation Projet personnel et professionnel.	Pas de stage	Enseignement pratique intégré à la formation. Professionalisation progressive.	Stages (organisation spécifique selon les écoles)
Validation des études	Examen final et contrôle continu. 120 crédits européens ECTS ⁽²⁾ .	Délivré sur la base du contrôle continu et de la validation des connaissances à chaque semestre (180 ECTS ⁽³⁾)	Partiel et examen terminal. 180 crédits européens pour valider la licence ou 30 crédits pour valider le semestre.	Réussite aux concours d'entrée des grandes écoles. Attestation descriptive du parcours de l'élève.	2 à 6 ans selon les secteurs et diplômes délivrés après examen final et contrôle continu	Diplôme d'ingénieur avec le grade de master. Une quarantaine d'écoles de commerce délivrent un diplôme conférant le grade de master.
Insertion professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Visée professionnelle pour la licence pro contrairement à la licence générale	Pas de visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle
Poursuite d'études	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En écoles (notamment grandes écoles) ou en université	Spécialisation en écoles ou universités	En universités

NB : toutes les filières sont accessibles en apprentissage dans certains cas ou certaines spécialités signalés sur Parcoursup, sauf les CPGE.

ATTENTION : quelques écoles sont hors plateforme, contacter directement les écoles. Concours (entretien, épreuves écrites et/ou orales, dossier) avec le plus souvent des concours communs à plusieurs écoles (banques d'épreuves communes) ou des concours propres à chaque école.

2. ECTS : système adopté par les établissements du supérieur. Chaque semestre d'études validé permet d'obtenir des points capitalisables et transférables (en France, d'un établissement à l'autre, mais aussi en Europe).

3. Ceux qui ont validé 120 crédits obtiennent le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie).



Les formations de l'enseignement Supérieur



START



Une présentation des formations de l'enseignement supérieur
(travail réalisé par le CIO de St Chamond)

Formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...

Être étudiant apprenti c'est :

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)**
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA et GRETA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur

Focus sur les formations en apprentissage

Portail de l'Alternance

La plateforme de référence sur la formation en alternance

Accès organisme de formation

Rechercher



Accueil

Explorer l'alternance

Employeur

Organisme de formation

Alternant

Actualités

Pour aller plus loin



Bienvenue sur le Portail de l'Alternance

Une plateforme dynamique pour faciliter l'accès aux ressources et services autour de la formation en alternance.

Trouvez un stage, un emploi, un contrat en alternance



Nos talents nos emplois, la plateforme régionale de recherche de contrats



Jobs d'été et CDD pour financer vos études

Vous êtes étudiant, jeune actif, à la recherche d'un

Notre réseau des GRETA CFA

GRETA CFA Loire

FORMEZ-VOUS A DEMAIN AVEC LE GRETA CFA LOIRE

- Salariés, demandeurs d'emploi, apprentis
- + de 215 formations professionnelles du niveau CAP à BAC+5
- 40 lieux de formation dans la LOIRE (42)

CONTACT

CMA
Centre des Métiers
et de l'Artisanat
Maison Régionale des métiers

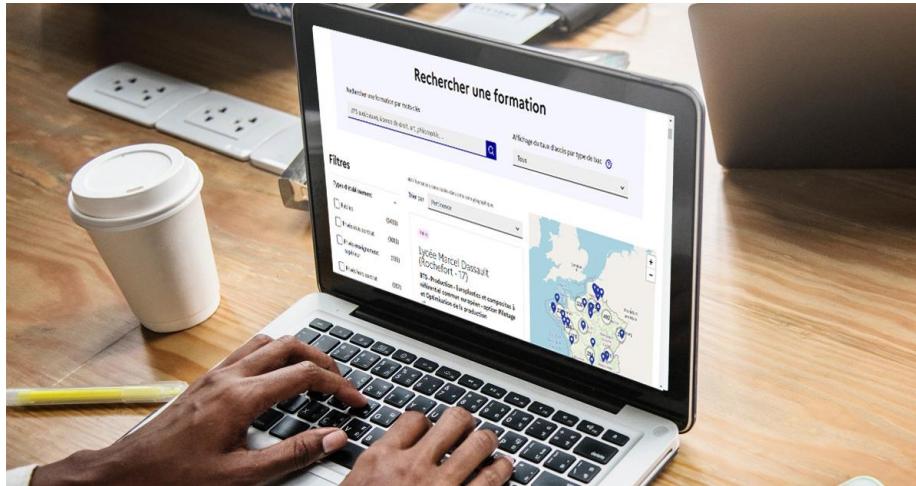
ACCUEIL FUTUR APPRENTI ARTISAN ACTUALITÉS LE RÔLE DES CMA CONTACT

Je suis
FUTUR APPRENTI
La campagne d'apprentissage est terminée.
Consultez les offres à partir de février 2025.

Je suis
ARTISAN
La campagne d'apprentissage est terminée.
Consultez les demandes à partir de février 2025.

Se connecter

Je recherche des formations sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géo ou critères de recherche (type de formation, spécialité, aménagement spécifique...)

Afficher le taux d'accès par type de baccalauréat pour une information plus personnalisée

Visualiser la carte d'identité de la formation

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Au niveau du résultat de la recherche, un premier niveau d'information

- > **Le nombre de places en 2025 (à partir du 17 décembre 2025)**
- > **Le statut de l'établissement**
- > **Le taux d'accès en 2025**
- > **Des suggestions de formations similaires**
- > **Formation sélective ou non**
- > **Label ministériel**
- > **Éligibilité aux bourses**
- > **Une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
- > **L'information sur la réussite**
- > **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires 6 mois/1 ans après la sortie des études**

Public

Université de Lorraine - UFR Droit Economie Administration - Site de Sarreguemines (57)

Licence - Droit

TAUX D'ACCÈS : 98 %

Voir la formation

Ajouter au comparateur

Formations similaires +

Pour vous aider à préparer vos choix de vœux :

- > **Conserver en « favoris » vos formations préférées**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en rubriques :

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : le **statut de l'établissement**, les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des **critères définis par les formations** (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec **leur degré d'importance**, ainsi que des **conseils** pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les **conditions pour candidater**, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Accéder aux chiffres clés de la formation** : ils déclineront les **résultats de l'admission en 2025** pour vous permettre de mieux anticiper la procédure et les résultats de la phase d'admission. Des indicateurs de réussite / insertion professionnelle (pour la majorité des BTS, pour les licences pro...) sont affichés
- **Connaitre les débouchés professionnels** : possibilités de poursuite d'études / les perspectives professionnelles
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts des **référents de la formation**, en particulier le référent handicap



EXEMPLE :

Licence PASS - DROIT

Les modalités d'examen affichées pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des **épreuves écrites et/ou orales** dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Dans les formations non sélectives (licences)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

Je m'inscris et finalise mon dossier

Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat (AVEC LE LYCEE)

Attention aux dates



S'inscrire sur Parcoursup

Une adresse mail valide et consultée régulièrement : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

L'INE Identifiant National Elève: sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Formuler vos vœux sur Parcoursup

Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul
(en 2025, les candidats ont confirmé 14 vœux en moyenne).

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Les services et sites utiles

 Se connecter



Centre d'information Internationale
Lyon

 Rechercher ... >>



CII-EUROGUIDANCE

Service d'information et d'orientation de l'académie de Lyon

Réseau européen pour l'orientation

Accueil

Partir à l'étranger, pour qui ?

Partir à l'étranger, pour quoi faire ?

Partir à l'étranger, où ?

Dossiers destination

euroguidance
S'orienter, étudier et se former en Europe

Partir à l'étranger Financer sa mobilité Visioconférences Newsletter Espace des pros Coming to France 

 Erasmus+

EUROGUIDANCE
S'orienter, étudier, et se former en Europe

 DÉCOUVRIR

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > Lettre de motivation par vœu uniquement lorsque la formation l'a demandée
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 1^{er} avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements.
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation.
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives.
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée.
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques).
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre).
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - Parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI).
 - Participation aux cordées de la réussite.
 - Certification des compétences numériques (Pix).

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.



L'analyse des candidatures par les formations

Je reçois les
réponses des
formations



Mardi 2 juin 2026 > samedi 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

**Mardi 2 juin – début de la phase principale :
c'est le moment de faire vos choix**

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées.
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin inclus

Classez vos vœux en attente par ordre de préférence



**Mercredi 11 juin – début de la
phase complémentaire**

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations qui ont encore des places disponibles

Mardi 7 juillet - Résultats du Bac 2025

Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi



À partir du mercredi 1^{er} juillet

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Samedi 11 juillet - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 10 sept. L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

Lisa a fait 7 vœux, tous confirmés. Le 2 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements.

Vœux de Lisa

CPGE « A »



2 juin : réponses des établissements

OUI (proposition d'admission)



4 juin : réponses de Lisa

Accepte

CPGE « B »



En attente d'une place



Maintient

Licence « C »



OUI (proposition d'admission)



Renonce

Licence « D »



OUI-SI (proposition d'admission)



Renonce

BTS « E »



NON



BUT « F »



En attente d'une place



Maintient

BUT « G »



En attente d'une place



Renonce

La procédure continue

Elle accepte la proposition d'admission en CPGE « A ».

Elle maintient deux vœux en attente :
CPGE « B »
et BUT « F ».

Elle choisit donc de renoncer définitivement aux deux autres propositions d'admission en Licence « C » et Licence « D ».

Elle choisit de renoncer à un vœu en attente :
BUT « G ».

Le 6 juin, Lisa reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT « F », vœu maintenu en attente :

Etat des vœux de Lisa au 5 juin :

CPGE « A »

OUI (proposition d'admission)

CPGE « B »

En attente d'une place

BUT « F »

En attente d'une place

Le 6 juin, elle reçoit une nouvelle réponse



Renonce



Renonce



Accepte

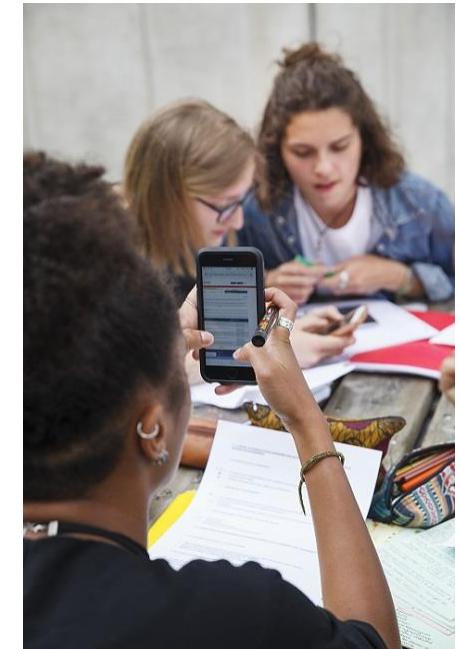
7 juin : réponses de Lisa

- Lisa accepte définitivement la proposition d'admission en BUT « F ».
- Elle renonce donc définitivement à la CPGE « A » qu'elle avait précédemment acceptée et renonce aussi à son vœu de CPGE « B » en attente car il l'intéresse moins que le BUT « F » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement en BUT « F » une fois les résultats du Bac connus.

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup**
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : Pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.



Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission
- **Le CIO Saint-Etienne Couriot** toute l'année scolaire (et pendant les vacances) par téléphone ou sur rdv avec un psyEN

Psychologues de l'Éducation Nationale (psyEN)

Spécialité éducation, développement

et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Carole CONTESSA
et
Sophie FRERY



AU LYCEE

LUNDI APRÈS MIDI

MARDI APRÈS MIDI

BUREAU AU RDC

(PÔLE MÉDICO SOCIAL)

PRISE DE RENDEZ-VOUS

AUPRÈS DE LA VIE SCOLAIRE



AU CIO

VENDREDI SUR RDV

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Auprès du Centre d'Orientation et d'Information

Saint-Étienne Couriot

Maison de l'Emploi,

18 avenue Augustin Dupré

42000 Saint-Étienne

Tél. : 04 77 01 33 60

cio-saint-etienne-couriot@ac-lyon.fr

